



Les appareils de chauffage électrique

Un court-circuit, une défaillance électrique ou un appareil placé à proximité d'un combustible sont les causes principales des incendies d'appareils de chauffage individuels fixes et d'unités centrales de chauffage.

Une utilisation sécuritaire

Lorsque vous utilisez un appareil de chauffage électrique, veillez à respecter les quelques consignes suivantes :

- Faites appel aux services professionnels d'un maître électricien pour l'installation de vos thermostats tel que le stipule la [Loi sur le bâtiment](#).
- Assurez-vous que l'intérieur des plinthes est vide de tout objet, comme du papier journal, et éloignez tout ce qui pourrait s'y retrouver accidentellement.
- N'appliquez pas de peinture sur une plinthe ni sur son cordon. Les plinthes électriques sont recouvertes d'une peinture qui est cuite et dont on sait qu'elle ne s'enflammera pas. La peinture qu'on y appliquerait pourrait se fissurer et prendre feu.
- Éloignez les rideaux et les meubles des plinthes électriques d'au moins **dix centimètres**.

Quelques règles de sécurité

Si vous utilisez une chaufferette électrique portable :

- Assurez-vous qu'elle porte le sceau d'un organisme d'homologation reconnu comme CSA ou ULC.
- Les appareils de chauffage portatifs doivent être munis :
 - d'un interrupteur ou d'un disjoncteur qui fermera automatiquement l'appareil en cas de surchauffe;
 - d'un interrupteur qui fermera automatiquement l'appareil s'il se renverse.
- **Vérifiez que le système électrique peut supporter l'utilisation de l'appareil** et utilisez le calibre de fusible approprié.
- Branchez la chaufferette directement dans une prise de courant. **Évitez l'utilisation de rallonges.**
- Installez la chaufferette de façon à ce que personne ne la renverse.
- Ne pas utiliser de chaufferette électrique dans un espace humide ou dans un endroit où l'appareil pourrait recevoir de l'eau, comme dans la salle de bain.

N'oubliez pas que les chaufferettes portatives sont conçues pour un usage **temporaire**! Elles ne sont pas conçues pour un usage à long terme.

- Ne coupez jamais la protection de mise à la terre de la fiche électrique.
- Ne laissez pas un appareil de chauffage portatif sans surveillance.
- Fermez l'appareil de chauffage portatif si vous quittez la maison ou si vous allez au lit.
- Placez l'appareil de chauffage portatif hors de la portée des enfants et des animaux domestiques.

Une zone dégagée est primordiale

- Dégagez la zone autour de l'appareil de tout objet susceptible de gêner le passage.
- Assurez-vous que l'air circule librement jusqu'à l'appareil de chauffage.
- N'entreposez pas de matériaux inflammables à proximité, comme du papier, de l'essence, des produits chimiques, de la peinture, des chiffons ou des produits de nettoyage.

Pour toute information en matière de prévention des incendies, n'hésitez pas à communiquer avec le SSIRÉ en composant le 819 362-2333 poste 1254